

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2014

RÉDUCTION D'ACTIVITÉ DES MONITEURS DE SKI - (N° 1702)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 6

présenté par
Mme Battistel et Mme Santais

ARTICLE 2

À la fin de l'alinéa 2 substituer aux mots:

« association ou le syndicat professionnel »

les mots :

« école de ski ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.